

CHARTRE INFORMATIQUE DU COLLÈGE GASTON BATY

Définition

1. Cette charte est un code de bonne conduite entre tous les utilisateurs de l'informatique au collège. Elle est destinée à faciliter l'accès de tous à l'outil informatique et à sécuriser le travail de chacun par l'intermédiaire du serveur pédagogique.
2. Elle s'applique à tout utilisateur, élève, enseignant ou autre personnel membre de la communauté scolaire.
3. Chaque utilisateur est responsable de l'outil informatique dont il se sert et des activités et travaux qu'il réalise.

Conditions d'accès au matériel informatique et à Internet à l'intérieur de l'établissement

	DROITS	DEVOIRS
<i>Matériel</i>	<ul style="list-style-type: none">- Chaque élève a le droit d'utiliser le matériel informatique et de se connecter à Internet, dans le cadre d'activités pédagogiques.	<ul style="list-style-type: none">- L'accès aux équipements informatiques du collège ne peut se faire sans l'accord et la présence d'un adulte encadrant les activités des élèves.- L'usage d'internet est réservé aux recherches documentaires dans le cadre scolaire et éducatif ou du projet de l'élève.- L'accès en libre-service à des fins personnelles ou de loisirs n'est pas toléré, excepté sur autorisation d'un adulte.- L'utilisateur s'engage à prendre soin du matériel et des locaux, ainsi qu'à respecter les consignes d'utilisation.- Tout support multimédia amovible (ex : clé USB) ne servira qu'à récupérer ou enregistrer un fichier et en aucun cas ne pourra servir à transmettre à d'autres élèves des fichiers, sauf autorisation expresse de l'adulte encadrant.
<i>Espace de travail personnel</i>	<ul style="list-style-type: none">- Les élèves ont le droit d'utiliser l'informatique au collège pour travailler.- L'utilisateur a à sa disposition un espace de travail personnel.- Tout utilisateur dispose d'une session personnelle permettant la sécurisation et la confidentialité de ses données dans les fichiers autorisés.- Tout utilisateur a le droit d'accéder aux logiciels installés sur sa session. <p>Attention : Un contrôle du contenu de cet espace peut être réalisé à tout moment par l'administrateur du réseau et un membre de l'administration, en présence de l'utilisateur ainsi que sur les supports amovibles utilisés.</p> <p>Chaque utilisateur est informé que les administrateurs peuvent légalement consulter les fichiers stockés sur le réseau pédagogique ou les supports amovibles utilisés au collège (à l'exception des courriels)</p>	<ul style="list-style-type: none">- L'utilisateur s'engage à ne pas s'approprier ni divulguer d'autres identifiants que les siens, à ne pas modifier ou effacer les données enregistrées par un autre utilisateur. Tout accès aux documents d'autrui doit avoir été autorisé au préalable.- L'utilisation de l'informatique au collège est strictement réservée aux activités scolaires et éducatives de formation, d'information et de communication.- Aucun téléchargement d'applications, de documents ou d'images n'est autorisé sans l'accord de l'adulte encadrant.- L'utilisateur s'engage à ne pas recourir à des programmes destinés à contourner la sécurité ou modifier la configuration des machines.- L'utilisateur s'engage à ne pas consulter des sites interdits dans l'établissement (chat, blogs, sites de jeux, de rencontres, etc.). L'adulte encadrant se réserve le droit d'autoriser l'accès à certains sites dans le cadre d'activités pédagogiques.- En cas de production de documents, les textes, les images, les sons doivent être libres de droit ou diffusés avec l'autorisation de leur auteur en mentionnant celui-ci.- L'utilisateur s'engage à fermer sa session lorsqu'il quitte son poste de travail.
<i>Respect de la vie privée</i>	<ul style="list-style-type: none">- Tout utilisateur a le droit au respect de sa vie privée et à la protection de ses informations personnelles.	<ul style="list-style-type: none">- L'utilisateur s'engage à ne pas publier d'informations, d'images ou de vidéos de quiconque sans avoir obtenu son accord au préalable.

<i>Messagerie au collège</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Les échanges de courriels dans le cadre pédagogique seront exclusivement effectués via la messagerie cybercolleges42 ou Pronote - Le collège décline toute responsabilité quant au contenu des messages échangés en dehors du temps scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Tout utilisateur s'engage à ne pas publier de documents à caractère diffamatoire, injurieux, obscène, xénophobe ou incitant à la haine, sur messagerie ou tout support électronique. - L'accès aux autres boîtes aux lettres personnelles est interdit dans l'enceinte du collège.
------------------------------	--	---

Sanctions – Punitions

Attention : l'accès au matériel informatique et à une connexion Internet dans l'établissement est un droit, et non un dû.

Tout abus constaté entraînera une des sanctions suivantes, selon la gravité des faits : punition, heure(s) de retenue, suspension temporaire d'accès aux outils TICE, journée(s) d'exclusion, voire conseil de discipline pouvant conduire à l'exclusion définitive de l'établissement. En outre, l'utilisateur s'expose aux poursuites judiciaires prévues par les textes législatifs et réglementaires en vigueur.

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Reconnais avoir pris connaissance de la charte informatique du collège Gaston Baty et m'engage à la respecter sous peine de voir appliquer les sanctions prévues.

Je reconnais également avoir été informé(e) que des dispositions techniques (contrôle lors des connexions, suivi de l'utilisation des différents postes, etc.) ont été prises afin de vérifier que l'usage du réseau informatique est bien conforme aux règles indiquées dans la présente Charte.

Date :

Date :

Signature du responsable légal,

Signature de l'élève

(précédée de la mention « Lue et approuvée ») :

(précédée de la mention « Lue et approuvée ») :